ORLÉAT
Puy-de-Dôme

PROCES VERBAL

Le conseil municipal d'Orléat s'est réuni le six juillet deux mille vingt-six à dix-huit heures trente en séance ordinaire sous la Présidence de Monsieur Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE, Maire, dûment convoqué le 30 juin 2026.

Membres en exercice	Membres présents	Membres absents	Membres ayant donné procuration
Cédric DAUDUIT	x		
Céline DESSIMOND	x		
Christian ROBIN	x		
Patricia MONTAGNIER	x		
Véronique SAUZEDDE	x		
Thierry SOULEYRAS		x	C. DAUDUIT
Patricia LACHAMP		x	P. MONTAGNIER
Franck ROUGIER		x	L.DOLCEMASCOLO-CORRE
Franck MOREL	x		
Grégory COINTE	x		
Pascale VITTOZ	x		
Isabelle MAUBERT	x		
Rémi CHABANAT	x		
Anthony BOURBONNAUX		x	C.DESSIMOND
Sandrine FAURE		x	C.ROBIN
Héloïse FERRIER	x		
Mathilde BRIVARY	x		
Zacharie AUDEBERT	x		

A été nommé secrétaire de séance : Véronique SAUZEDDE

Procurations :
Sandrine FAURE à Christian ROBIN
Anthony BOURBONNAUX à Céline DESSIMOND
Patricia LACHAMP à Patricia MONTAGNIER
Thierry SOULEYRAS à Cédric DAUDUIT
Franck ROUGIER à Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE

Ordre du jour	Délibérations n°	Unanimité	Contre	Pour	Abstention
Subventions associations	20260743	x			
Tarifs cimetière	20260744	X			
Tarifs restauration scolaire	20260745	X			
Tarifs : Location salle des fêtes	20260746	X			
Tarifs charges scolaires	20260747	X			
Tarifs stationnement domaine public	20260748	X			
Tarifs périscolaire	20260749	X			
AELB : Diagnostic EP Subvention	20260750	X			
Budget Commune : DM N°1	20260751	X			
Budget GI : DM N°1	20260752	X			
TE63 : Complément EP rue des Dalhias	20260753	X			
TE63 : EP T4 Complément	20260754	X			
Convention Fourrière automobile	20260755	X			
EPF-Auvergne : Extension du parc d'activité de la CCEDA	20260756	X			
Clé de sol : Convention de mise à disposition d'un assistant d'enseignement artistique	20260757	X			
Remplacement fonctionnaire momentanément indisponible	20260758	X			
Rémunération HS et HC	20260759	X			
Règlement Intérieur du conseil municipal	20260760	X			
Motion				17 C.DAUDUIT et C.ROBIN ne prenant pas part à la motion	

Le procès-verbal du conseil municipal en date du 27 avril 2026 est approuvé à l'unanimité

Mme Véronique SAUZEDDE est désignée secrétaire de séance.

Compte-rendu des décisions du Maire

Dans le cadre des délégations que le conseil municipal a attribuées à Monsieur le Maire par délibération n°20260327 en date du 21 mars 2026 et conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du CGCT, Monsieur le Maire rend compte à l'assemblée des décisions prises.

- Signature du devis de l'entreprise **BOISE** pour la réfection de la toiture de la mairie : **45 157.20 € TTC**
- Signature du devis de l'entreprise **DUCRON** pour la reprise des concessions : **17 390 € TTC**
- Signature du devis de l'entreprise **LAFARGE** pour l'installation de cavurnes et d'un colombarium : **12 750 € TTC**
- Signature des devis de l'entreprise **MENDES** pour la climatisation de trois classes et de la salle de motricité : **24 000 € TTC**
- Signature du devis de l'entreprise GTCF SYSTEM pour carte de régularisation clim école **5430.60 TTC**
- Signature du devis de l'entreprise **ALARA** pour un montant de **56 907,60 € TTC**

Subventions aux associations

Monsieur le Maire donne lecture des propositions des subventions à verser aux associations pour l'année 2026. Vote à l'unanimité

Tarifs communaux

Monsieur le Maire donne lecture des différentes propositions des tarifs communaux applicables au 1er septembre 2026 : Tarifs cimetière, restauration scolaire, location salle des fêtes ; charges scolaires, tarif redevance du stationnement sur le domaine public, tarifs périscolaires. Vote à l'unanimité.

AELB : Diagnostic EP : Subvention

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le groupement de commande avec la CCEDA pour le diagnostic du réseau d'eaux pluviales, donc le coût est estimé à 33 033 €H.T. Cette étude est subventionnée par l'AELB à hauteur de 50%. Vote à l'unanimité.

Budget Commune : Décision modificative n°1

Monsieur le Maire donne lecture des différents virements crédits. Vote à l'unanimité.

Budget Gestion Immobilière : Décision modificative n°1

Monsieur le Maire donne lecture des différents virements crédits. Vote à l'unanimité

TE63 : Complément éclairage public rue des Dahlias

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la nécessite d'installation d'éclairage public rue des Dahlias suite à la construction de nouvelles maisons d'habitations. Vote à l'unanimité

TE63 : Eclairage public T4 Le Bourg

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les travaux de mise en séparatif de la T4 ainsi que les concomitants des travaux d'éclairage public. Monsieur le Maire donne lecture des modifications. Vote à l'unanimité.

Convention Fourrière automobile

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'afin de pouvoir faire procéder à l'enlèvement des véhicules gênants sur la voie publique il y aurait lieu de signer une convention avec un prestataire agrée par les services de la Préfecture. Monsieur le Maire donne lecture de la convention. Vote à l'unanimité.

EPF-Auvergne : Extension du parc d'activité de la CCEDA

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que dans le cadre de l'extension du parc d'activité de la CCEDA à charger l'EPF-Auvergne de l'acquisition de parcelles en partie située sur la commune d'Orléat. La commune doit émettre un avis sur lesdites acquisitions. Le conseil municipal émet un avis favorable.

Clé de sol : Convention de mise à disposition d'un assistant d'enseignement artistique

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que l'association Clé de sol met à disposition un assistant d'enseignement artistique auprès des enfants du groupe scolaire Jean TOURON, il y aurait de signer une convention de mise à disposition. Vote à l'unanimité.

Protection Sociale Complémentaire

Monsieur le Maire ouvre le débat sur la protection sociale complémentaire apportée aux agents de la collectivité. Le conseil municipal prend acte de l'évolution de la garantie prévoyance.

Personnel communal : Remplacement fonctionnaire momentanément indisponible

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il y aurait lieu de remplacer les agents publics territoriaux momentanément indisponible (maladie, stage, congés annuel, congés exceptionnels etc). Vote à l'unanimité.

Personnel communal : Rémunération heures complémentaires et supplémentaires

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'en cas de nécessité de service, après autorisation les agents peuvent être amenés à effectuer des heures complémentaires ou supplémentaires qui donneront lieu à rémunération. Vote à l'unanimité.

Règlement Intérieur du conseil municipal

Monsieur le Maire donne lecture du projet de règlement intérieur du conseil municipal. Vote à l'unanimité.

Demande autorisation – Installation Epicerie

Dans le cadre du projet d'installation d'une épicerie automne, des informations complémentaires sont attendues par les membres du conseil municipal, en conséquence la délibération est reportée. Vote à l'unanimité.

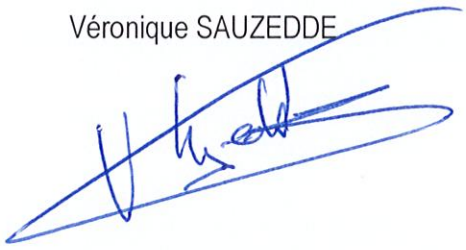
Motion

Le conseil municipal demande l'ouverture au plus vite d'un débat parlementaire sur la loi visant à lutter de manière intégrale contre les violences sexistes et sexuelles commises à l'encontre des femmes et des enfants. Messieurs C.DAUDUIT et C.ROBIN ne prenant pas part à la motion.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h45.

Le secrétaire

Véronique SAUZEDDE



Le Maire

Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE

